Publié le 17 mai 2017

Et la grotte Chauvet changea tout

L'ouverture en mars 2015 de la réplique de la Grotte Chauvet à Vallon-Pont-D'Arc a motivé la création de la Spl Destination Pont d'Arc-Ardèche pour mieux organiser l'accueil touristique sur le département. Désormais, les touristes n'affluent plus seulement au cœur de la saison estivale.

L'Ardèche aurait pu se contenter de ce qu'elle est : un beau département rural, jouissant d'une « image touristique mature », pour reprendre l'expression de **Vincent Orcel**, directeur de la Spl Destination Pont d'Arc-Ardèche. Oui mais voilà : au printemps 2015 a été ouverte au public la **caverne du Pont d'Arc**, un des projets culturels français les plus audacieux de ces dernières années, réplique de la **grotte ornée Chauvet du Pont d'Arc**, inscrite en juin 2014 au patrimoine mondial de l'Unesco.

Découverte en 1994 sur la commune Vallon-Pont-D'Arc, la grotte Chauvet est un émerveillement, avec un millier de **peintures** et de **gravures** dont les datations au carbone 14 ont révélé deux périodes d'occupation : l'Aurignacien (entre 37 000 et 33 500 ans avant notre ère) et le Gravettien

(entre 31 000 et 28 000 avant notre ère).

Depuis l'ouverture de la caverne, l'ADN touristique de l'Ardèche a été transformé avec 600 000 visiteurs d'avril 2015 à fin 2016 et la volonté d'atteindre rapidement une vitesse de croisière annuelle de 400 000 visiteurs. Autres données importantes issues de la première enquête clientèle qualitative réalisée en 2016 : la caverne a motivé l'organisation d'un séjour en Ardèche pour 26 % des visiteurs (soit 700 000 nuitées et 25 millions d'euros de plus pour le secteur touristique) : 25 % des visiteurs n'étaient jamais venus en Ardèche auparavant.

De la saisonnalité à une fréquentation à l'année

Dans ce contexte très favorable, les **effets de la loi NOTRe sur la réorganisation institutionnelle en matière touristique sont difficiles à évaluer**. « La décision de créer notre Spl a été prise par les élus de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche avant la loi NOTRe, en août 2015. Trois offices de tourisme existaient sur le territoire et la CC a décidé de reprendre la compétence tourisme pour en confier la mise en œuvre à la Spl », explique Vincent Orcel.

La Spl Destination Pont D'Arc permet d'amortir le changement copernicien vécu par le tourisme ardéchois. « Notre écosystème touristique était très marqué par la saisonnalité, avec 60 % de la fréquentation pour la seule période estivale. Avec la caverne, la fréquentation va s'étaler sur l'année car le rayonnement de la grotte Chauvet et la qualité de la réplique nous permettent de toucher une clientèle internationale, conclut Vincent Orcel. Sans voir apparaître de nouveaux hôtels, ceux qui étaient présents ont investi pour se mettre à niveau. Nous expérimenterons certainement ce que Lens a vécu avec le Louvre qui a attendu environ 2 ans avant de constater la création de nouveaux projets hôteliers ».

pontdarc-ardeche.fr

Par Hervé LE DAIN